

AFFAIRE N°24/3 - Rattachement au Budget de 1975 de diverses opérations

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Dans le cadre du plan de soutien de l'Economie, je vous demande le rattachement au Budget de 1975, en dépenses et en recettes des opérations ci-après :

CHAPITRE 900

En dépenses :

Article 232-07 - Grosses réparations à divers bâtiments communaux..... 544 000,00 F

En recettes :

Article 1401-1 - Subvention FECL pour grosses réparations à divers
bâtiments communaux..... 272 000,00
Article 1610-29 - Emprunt CDC pour grosses réparations à divers
bâtiments communaux..... 272 000,00
544 000,00

CHAPITRE 901

En dépenses :

ARTICLE 132 - Construction d'un port au Barachois (études)..... 400 000,00
233-54 - Zone de loisirs à la Montagne (1ère tranche)..... 400 000,00
233-55 - Aménagement d'une aire de halage pour barques
au Butor..... 300 000,00
233-23 - Electrification..... 400 000,00
233-57 - Aménagement ruelle Bambou..... 250 000,00
233-58 - Aménagement Chemin Dambreville..... 150 000,00
233-61 - Aménagement chemin Canal..... 270 000,00
233-62 - Aménagement chemin Apavou..... 330 000,00
2 500 000,00

En recettes :

ARTICLE 1401-1 - Subvention FECL pour diverses opérations..... 550 000,00
1610-29 - Emprunt CDC pour diverses opérations..... 550 000,00
1651-06 - Emprunt CRCAMR pour électrification..... 400 000,00
1651-15 - Emprunt CRCAMR pour aménagement ruelle Bambou..... 250 000,00
1651-16 - Emprunt CRCAMR pour aménagement chemin Dambreville.... 150 000,00
1651-17 - Emprunt CRCAMR pour aménagement chemin Canal..... 270 000,00
1651-18 - Emprunt CRCAMR pour aménagement chemin Apavou..... 330 000,00
2 500 000,00

CHAPITRE 902

En dépenses :

ARTICLE 233-56 - Endiguement de la Ravine des Patates à Durand le tranche 10 000 000,00

En recettes :

ARTICLE 1051-107 - Subvention du FIDOM Central pour endiguement de la Ravine des Patates à Durand..... 4 000 000,00

1610-28 - Emprunt CDC pour endiguement de la Ravine des Patates à Durand..... 6 000 000,00

10 000 000,00

CHAPITRE 903

En dépenses :

ARTICLE 232-91 - Construction plateau EPS Montagne 8e km..... 300 000,00

235-10 - Aménagement des abords du Stade de Champ-Fleuri. 300 000,00

232-92 - Aménagement terrain de foot-ball à St-François.. 200 000,00

232-93 - Construction bassin d'apprentissage de natation à la Source..... 300 000,00

232-94 - Construction bassin d'apprentissage de natation à Vauban..... 200 000,00

235-14 - Eclairage terrains de sports du Chaudron et Butor 500 000,00

232-95 - Aménagement terrain de foot-ball à Bois de Nêfles 120 000,00

232-96 - " " " à Moufia 120 000,00

232-97 - " " " à la Bretagne 120 000,00

232-98 - Construction de logement de gardien du Centre de loisirs à la Montagne..... 150 000,00

2 310 000,00

En recettes :

ARTICLE 1401-1 - Subvention FECL pour diverses opérations..... 900 000,00

1610-29 - Emprunt CDC pour diverses opérations..... 900 000,00

1651-09 - Emprunt CRCAMR pour aménagement terrain de foot-ball au Bois de Nêfles..... 120 000,00

1651-10 - Emprunt pour aménagement terrain de foot-ball au Moufia..... 120 000,00

1651-11 - Emprunt CRCAMR pour aménagement terrain de foot-ball à la Bretagne..... 120 000,00

1651-12 - Emprunt CRCAMR pour logement du gardien du Centre de loisirs à la Montagne..... 150 000,00

2 310 000,00

CHAPITRE 904

En dépenses :

ARTICLE 232-99 - Construction d'unités sanitaires dans les bidonvilles.....	750 000,00
232-100 - Centre Municipal à Bois de Nêfles.....	500 000,00
232-101 - Centre Municipal à Moufia.....	400 000,00
232-102 - Centre Municipal de Domenjod.....	300 000,00
	<hr/>
	1 950 000,00

En recettes :

ARTICLE 1401-1 - Subvention FECL pour diverses opérations.....	625 000,00
1610-29 - Emprunt CDC pour diverses opérations.....	625 000,00
1651-13 - Emprunt CRCAMR pour Centre Municipal de Moufia	400 000,00
1651-14 - Emprunt CRCAMR pour Centre Municipal de Domenjod	300 000,00
	<hr/>
	1 950 000,00

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je vous soumetts le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

Il s'agit de rattacher ces opérations au Budget de 1975. Dans un premier temps nous avons discuté du programme et dans un deuxième temps, il convient de le rendre officiel.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Vu
Saint-Denis, le 26 janvier 1976
Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général
Signé: G. DALEY

Pour copie certifiée conforme
Pour le Directeur des
Finances et des Collectivités locales
p.i. G. BÉDIER

